



NOTE DU BCC SUR LE TOURISME

NOTE DU BCC SUR LE TOURISME

L'industrie du tourisme est un secteur essentiel pour les pays développés et en développement en termes de développement économique, d'allègement de la pauvreté et de maintien de l'emploi. La promotion du secteur du tourisme contribue à la création d'emploi, augmente le revenu national et améliore la balance des paiements d'un pays. Il est également un facteur important de croissance et de prospérité et peut remplir un rôle de premier plan dans l'allègement de la pauvreté, notamment dans les pays en développement et les pays les moins avancés (PMA). Alors que le secteur a connu une tendance à la baisse au cours des périodes de ralentissements économiques mondiaux et de crises, il a enregistré, au cours des six dernières décennies, une croissance extraordinaire en termes d'arrivées de touristes et de recettes du tourisme. Les arrivées de touristes internationaux sont passées de 25,3 millions en 1950 à 1,19 milliard en 2015, et les recettes du tourisme international de 2,1 milliards de dollars américains en 1950 à 1,26 mille milliards de dollars américains en 2015.¹

Tendances récentes dans le tourisme international

Au cours de la dernière décennie, le secteur du tourisme n'a cessé d'augmenter sa part dans l'économie mondiale. Selon les prévisions de l'OMT, les arrivées de touristes internationaux ont augmenté de 4,6% en 2015 pour atteindre 1,19 milliard d'arrivées.

Selon *Tourisme à l'horizon 2030*, les perspectives à long terme de l'OMT et l'évaluation des tendances futures en matière de tourisme, le nombre d'arrivées de touristes internationaux devrait augmenter de 3,3% par an en moyenne entre 2010 et 2030. Cela représente environ 43 millions d'arrivées de touristes internationaux de plus chaque année, pour atteindre un total de 1,4 milliard d'arrivées d'ici 2020, 1,5 milliard d'arrivées d'ici 2023 et 1,8 milliard d'ici 2030.

Les recettes du tourisme international ont également connu une tendance à la hausse. Selon les prévisions de l'OMT, au cours de la période allant de 2000 à 2015, les recettes du tourisme international ont augmenté, passant de 495 milliards de dollars américains en 2000 à 1,26 mille milliards en 2015.

Tableau 1. Les arrivées de touristes internationaux et les recettes du tourisme

	2000	2005	2010	2013	2014	2015*
Nombre de touristes (millions de personnes)	674	809	950	1,088	1,134	1,186
Variation annuelle (pour cent)	8,1	5,9	6,5	4,6	4,2	4,6
Recettes du tourisme (milliards de dollars)	495	706	986	1,241	1,309	1,260

* Préviation

Source : Baromètre OMT du tourisme mondial-volume 14, juillet 2016

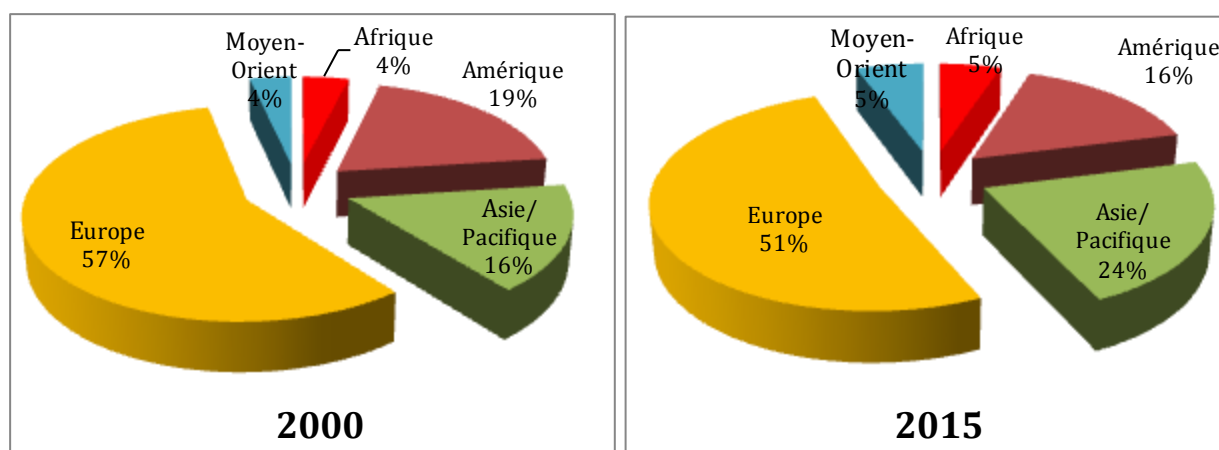
Part du tourisme international par région

Au cours des dernières décennies, l'activité du tourisme international a manifesté une répartition géographique et une diversification continues des destinations touristiques. De

¹ Organisation mondiale du tourisme

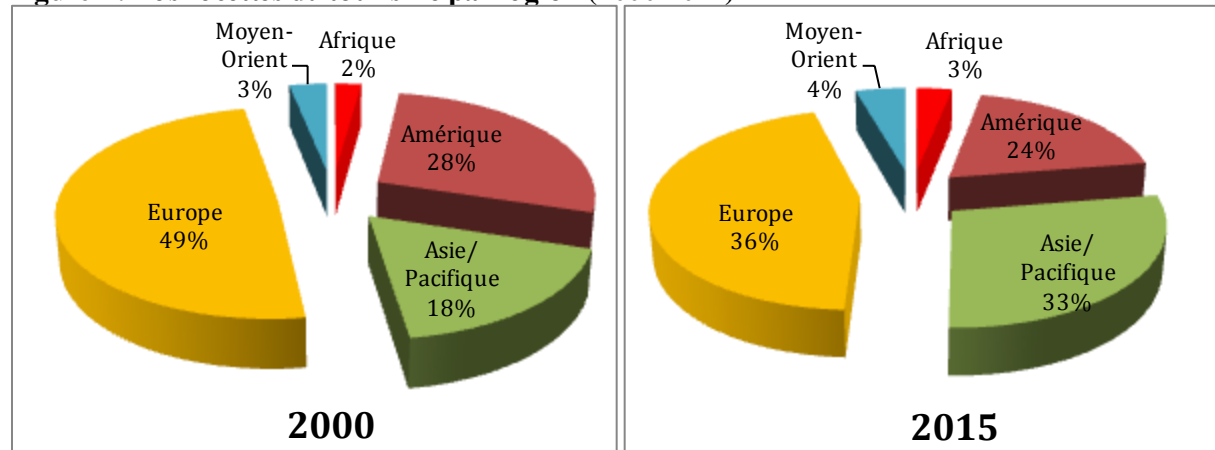
nouveaux marchés touristiques ont émergé dans les régions en développement en Asie, dans le Pacifique, au Moyen-Orient et en Afrique. Cette expansion rapide de nouveaux marchés a favorisé la concurrence au sein du secteur du tourisme. Comme le montrent les figures 1 et 2, la part des destinations populaires traditionnelles, telles que les Amériques et l'Europe, dans le secteur du tourisme a diminué en faveur du Moyen-Orient, de l'Afrique et des régions Asie-Pacifique quant aux arrivées de touristes et aux recettes du tourisme.

Figure 1: Les arrivées de touristes par région (2000-2015)



Source : Baromètre OMT du tourisme mondial-volume 14, juillet 2016

Figure 2: Les recettes du tourisme par région (2000-2014)



Source : Baromètre OMT du tourisme mondial-volume 14, juillet 2016

Secteur du tourisme dans les pays membres de l'OCI

Le secteur du tourisme est également essentiel pour l'OCI, dont 21 pays membres sont parmi les PMA, en termes de génération de revenus et de contribution à la création d'emploi. Comme le démontre le tableau 1, selon le rapport 2016 du Conseil mondial du voyage et du tourisme (WTTC) sur l'impact économique, la contribution directe du voyage et tourisme au PIB en 2015 a été de 213,3 milliards de dollars américains (3,4% du PIB) dans les États membres de l'OCI. Ce chiffre devrait augmenter de 3,5% pour atteindre 220,9 milliards de dollars américains en 2016.

En outre, selon le rapport, le voyage et le tourisme ont généré environ 15,4 millions d'emplois directs en 2015 (2,8% de l'emploi total) ; ce chiffre devrait croître de 1,7% en 2016 pour atteindre 15,7 millions (2,7% de l'emploi total). Cela inclut l'emploi dans les hôtels, les agences de voyages, les compagnies aériennes et les autres services de transport de passagers. La contribution totale du voyage et du tourisme à l'emploi dans les États membres de l'OCI s'est élevée à 39,7 millions d'emplois en 2015 (7,1% de l'emploi total).

Tableau 2: Les estimations de l'impact économique du voyage et du tourisme dans les États membres de l'OCI

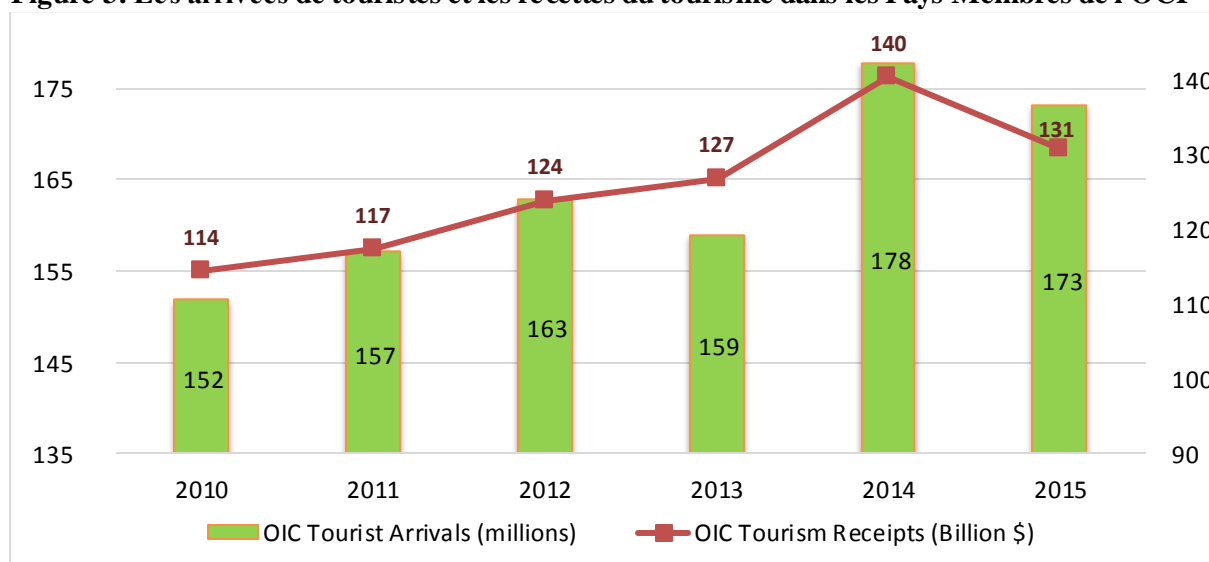
	2015	2015 % du total
Contribution directe au PIB (milliards de dollars)¹	213,3	3,4
Contribution totale au PIB (milliards de dollars)¹	551,2	8,7
Contribution directe à l'emploi (mille emplois)	15,393	2,8
Contribution totale à l'emploi (mille emplois)	39,716	7,1

¹ Prix et taux de change constants de 2015 ; ² Croissance réelle de 2016 ajustée en fonction de l'inflation (%);

Source: WTTC, Rapport 2016 sur l'Impact économique-COMCEC

L'activité du tourisme international dans les pays membres de l'OCI a également enregistré une hausse concernant les arrivées de touristes et les recettes du tourisme au cours des dernières années. Durant la période allant de 2010 à 2015, comme le montre la figure 3, les arrivées de touristes et les recettes du tourisme ont augmenté en général.

Figure 3. Les arrivées de touristes et les recettes du tourisme dans les Pays Membres de l'OCI



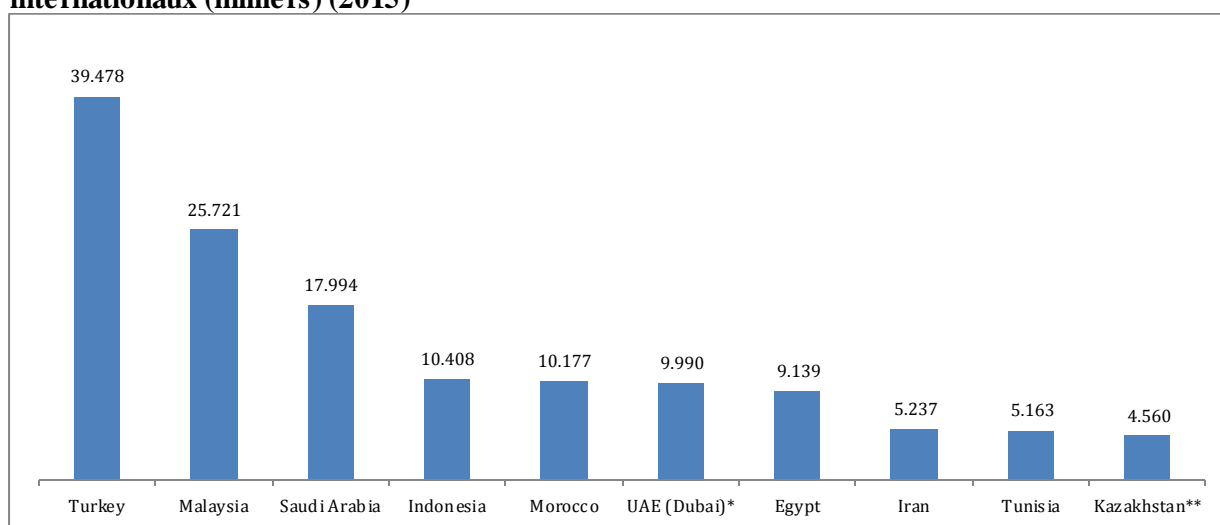
Source : OMT et Perspectives 2016 du COMCEC sur le Tourisme

Comme le montre la figure 3, le nombre d'arrivées de touristes des pays membres s'est élevé à 173 millions en 2015, ce qui correspond à une part de 14,6% du total des arrivées de touristes

internationales. Les recettes du tourisme international ont atteint 135 milliards de dollars au cours de la même année, soit une part de 10,7% du total des recettes mondiales du tourisme.

Comme l'illustre la figure 4, la répartition des arrivées de touristes entre les États membres de l'OIC a démontré que le tourisme international dans les Pays membres est concentré dans quelques pays. En termes d'arrivées de touristes, la Turquie, la Malaisie, l'Arabie saoudite, le Maroc, les Émirats arabes unis, l'Égypte, l'Indonésie, la Tunisie, l'Iran et le Kazakhstan sont les 10 premières destinations touristiques internationales parmi les pays membres en 2015. Ces 10 pays ont ainsi accueilli 142,2 millions d'arrivées internationales en 2014. Il est à noter que, parmi ces pays, la Turquie et la Malaisie ont également été classées 6^e et 11^e, respectivement, parmi les destinations touristiques les plus prisées du monde en 2015.

Figure 4. Les 10 premières destinations touristiques de l'OIC en termes d'arrivées de touristes internationaux (milliers) (2015)



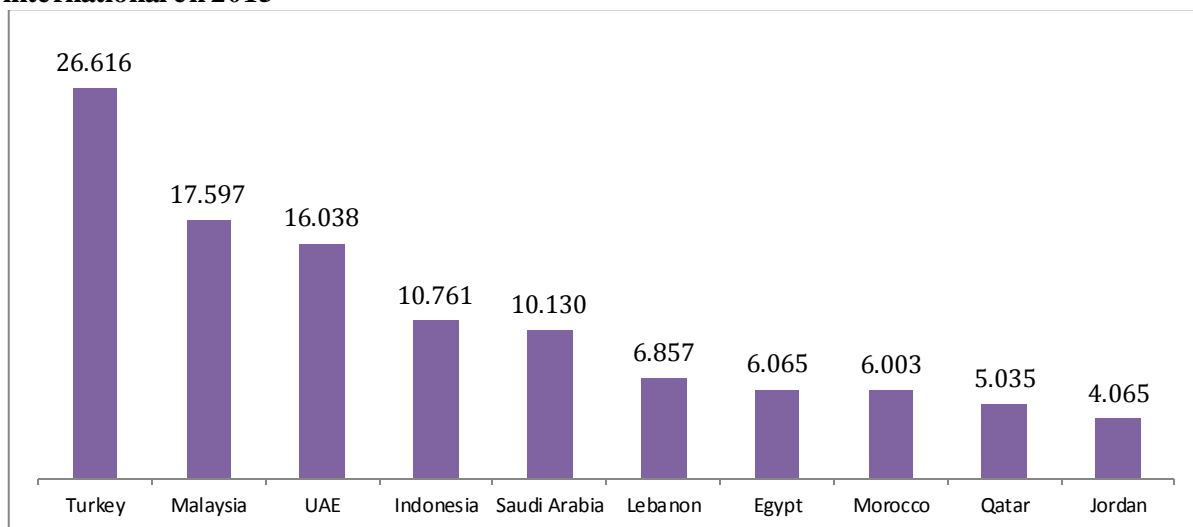
Source: OMT, Faits saillants du tourisme, 2016 & Ministère de la Culture et du Tourisme, République de Turquie

* Données 2013

**Données 2014

En ce qui concerne les recettes du tourisme international, celles des 10 premiers pays membres, représentés sur la figure 5, sont estimées à 109 milliards de dollars américains en 2015. Elles étaient de 110 milliards de dollars américains en 2014. Pourtant cela ne signifie pas que les recettes du tourisme ont diminué en termes réels. Les fortes fluctuations inhabituelles des taux de change entraînent une baisse des données sur les recettes du tourisme en dollars. Il convient également de noter que, parmi ces pays, la Turquie et la Malaisie ont également été classées 12^e et 16^e respectivement quant aux meilleures recettes du tourisme mondial en 2015.

Figure 5. Les 10 premières destinations touristiques de l'OCI en termes de recettes du tourisme international en 2015



Source: OMT, *Faits saillants du tourisme, 2016*

Défis majeurs auxquels sont confrontés les Pays Membres dans le secteur du tourisme

La part des pays membres dans le secteur du tourisme mondial est inférieure à leurs potentiels. Nombreux sont les défis à relever par les pays membres pour développer leur secteur du tourisme et le rendre compétitif au niveau international.

Tout d'abord, dans de nombreux Pays membres, l'infrastructure liée au tourisme telle que les réseaux de transport et de communication ou les services d'hébergement est insuffisante et en deçà des normes internationales. Ajoutons à cela des lacunes importantes en matière de ressources humaines qualifiées.

En outre, la bureaucratie et les longues procédures de visa empêchent la circulation des personnes dans les pays membres. Les institutions publiques faibles et les procédures bureaucratiques lourdes entravent les investissements dans le secteur du tourisme.

Étant donné que le secteur du tourisme est principalement géré par le secteur public dans certains pays membres, le potentiel des acteurs concernés, tels le secteur privé et les communautés locales, reste sous-utilisé. Bien plus, l'insuffisance de la diversification des produits touristiques et le manque de stratégies de marketing efficaces entravent la sensibilisation quant aux destinations touristiques existantes des Pays membres de l'OICI.

Tourisme respectant les règles de l'islam

Le Tourisme respectant les Règles de l'Islam (TRI) est une sous-catégorie importante du tourisme pour les voyageurs musulmans. Un nombre croissant de voyageurs musulmans sont devenus récemment plus conscients de la notion de Halal et préfèrent les services respectant les règles de l'islam pendant leurs vacances. À cet égard, répondre aux besoins de touristes musulmans basés sur la foi (tels les produits alimentaires halal, les installations propres pour la prière et les ablutions, les services d'iftar et de sahoor pendant le mois sacré du Ramadan, les installations récréatives avec des espaces privés et décentes pour la famille, etc.) est d'une importance particulière.

La population musulmane et ses revenus consacrés à la consommation/aux dépenses augmentent. Selon une recherche, la population musulmane pourrait atteindre 2,2 milliards d'ici 2030, ce qui serait l'un des principaux catalyseurs de la croissance du Tourisme respectant les Règles de l'Islam (TRI)². Selon l'étude analytique réalisée spécifiquement pour la 7^{ème} réunion du Groupe de travail du COMCEC sur le tourisme, en 2014, le nombre total de touristes musulmans a été estimé à 116 millions ; ce nombre atteindra 180 millions d'ici cinq ans. Quant aux dépenses de touristes, les voyageurs musulmans ont dépensé près de 120 milliards de dollars américains en 2014. Ces dépenses devraient atteindre 212 milliards de dollars américains en 2020. Cette augmentation souligne l'importance des touristes musulmans voyageant à des fins de loisirs, d'aventure et de découverte dans le secteur du tourisme.

² Bureau de Coordination du COMCEC (BCC), « Tourisme respectant les règles de l'islam: Comprendre les aspects de l'offre et de la demande dans les pays membres de l'OICI », février 2016.

En ce qui concerne l'image globale du TRI dans l'OCI, le nombre total d'arrivées de visiteurs musulmans dans les Pays membres de l'OCI était de 64 millions en 2014 ; ce nombre devrait atteindre 98 millions en 2020. D'ailleurs, les dépenses des voyageurs musulmans des Pays membres se sont élevées à environ 52 milliards de dollars américains en 2014, et suivant les estimations, elles atteindront 95,7 milliards de dollars américains en 2020.

Coopération du COMCEC dans le domaine du tourisme

Renforcer la coopération entre les pays membres dans le domaine du tourisme respectant les règles de l'islam est d'une importance majeure pour la réalisation de l'un des résultats importants escomptés de la stratégie du COMCEC, qui est « la diversification des produits et destinations touristiques ». Compte tenu du marché croissant du TRI et de la nécessité d'avoir l'infrastructure nécessaire dans les pays membres afin de répondre aux besoins spécifiques, basés sur la foi, des voyageurs musulmans, le COMCEC a consacré trois réunions du groupe de travail (7^{ème}, 8^{ème}, 9^{ème}) au thème du tourisme respectant les règles de l'islam.

7^{ème} et 8^{ème} réunions du Groupe de travail du COMCEC sur le tourisme

Depuis la 31^{ème} Session du COMCEC, la 7^{ème} réunion du Groupe de travail sur le tourisme a eu lieu le 4 février 2016 sous le thème « le Tourisme respectant les règles de l'islam : Comprendre les aspects de l'offre et de la demande dans les pays membres de l'OCI ». Le Groupe de travail sur le tourisme était l'occasion de discuter de façon approfondie des principaux concepts et de l'aperçu général du tourisme respectant les règles de l'islam à partir d'un point de vue des politiques.

Conformément aux recommandations de l'étude analytique, ainsi qu'aux réponses des Pays membres aux questions politiques, distribuées avant la réunion, le Groupe de travail a formulé les recommandations de politique suivantes :

- *Élaborer des lignes directrices de base pour l'amélioration des services de base liés au TRI*
- *Renforcer la sensibilisation au marché du TRI parmi les acteurs de l'industrie du voyage à travers la normalisation de la terminologie utilisée dans le domaine du TRI, introduire des programmes de formation en matière de service à la clientèle et de sensibilisation au marché, utiliser les médias sociaux dans la promotion et le marketing*
- *Développer des services et établissements de santé pour le marché du TRI en identifiant les différents atouts de la région de l'OCI, mettre en place des centres de spécialisation, élaborer des programmes de traitements alternatifs/traditionnels et de bien-être*
- *Lancer une alliance entre les agents de voyages respectant les règles de l'islam/tour-opérateurs ciblant le marché du TRI*

L'étude analytique, les actes de la réunion et les présentations faites lors de la réunion sont disponibles sur le site Web du COMCEC (www.comcec.org).

Par ailleurs, la 8^{ème} réunion du Groupe de travail sur le tourisme s'est tenue le 1^{er} septembre 2016 à Ankara avec pour thème « Le Tourisme respectant les Règles de l'Islam (TRI) : Développement et commercialisation des produits et services du TRI dans les Pays membres de l'OCI ».

Les produits et services du TRI commencent à se multiplier et à se diversifier. De nouveaux acteurs sont entrés sur le marché du TRI, augmentant ainsi l'offre globale des produits et services du TRI, notamment dans le domaine d'hébergement, ainsi que d'alimentation et de boissons. De plus, de nouvelles offres de produits ont été créées récemment pour répondre aux besoins des voyageurs musulmans, dont les croisières respectant les règles de l'islam, les compagnies aériennes et les applications mobiles de voyage. Élaborée spécialement pour cette réunion, l'étude analytique intitulée « le Tourisme respectant les règles de l'islam (TRI) : Développement et commercialisation des produits et services du TRI dans les pays membres de l'OCI » a analysé les produits et services dans le segment des aliments et boissons, de l'hébergement, du transport, des activités et des services de voyage. En outre, des études de cas réussies sont présentées pour donner un aperçu aux États membres en vue de se perfectionner dans le développement et la commercialisation de produits et services du TRI.

La 8^{ème} réunion du Groupe de travail sur le tourisme a formulé les recommandations de politique suivantes :

- *Mettre au point une stratégie nationale du Tourisme respectant les règles de l'islam, reliant les objectifs touristiques globaux du pays, en mettant l'accent sur la sensibilisation des parties prenantes, en créant un organisme/comité destiné au TRI et en élaborant une stratégie nationale de développement des produits/services du TRI et de marketing*
- *Procéder à la commercialisation des destinations axées sur le TRI sous l'égide du gouvernement en développant une image de marque et un positionnement du TRI au profit des prestataires de services locaux et en mesurant le potentiel d'une destination pour le TRI par le financement/l'organisation de campagnes à court terme*
- *Soutenir les PME via l'élaboration de programmes de formation et de mentorat*
- *Promouvoir la coopération touristique bilatérale au sein de l'OCI à travers l'échange de connaissances techniques et des efforts de promotion conjoints pour les destinations du TRI*

Par ailleurs, la 9^{ème} réunion du Groupe de travail sur le tourisme exposera également en détail les questions relatives au Tourisme respectant les règles de l'islam, notamment au « Tourisme respectant les Règles de l'Islam (TRI) : Règlements des établissements d'hébergement dans les Pays membres de l'OCI », le 16 février 2017 à Ankara.

Financement de projets du COMCEC dans le secteur du tourisme

Les pays membres, qui se sont inscrits au Groupe de travail sur le tourisme, ont la possibilité de proposer des projets de coopération multilatérale dans le cadre du financement de projets du COMCEC, autre instrument important de mise en œuvre de la Stratégie. Les projets qui seront financés dans le cadre du financement de projets du COMCEC doivent servir la coopération multilatérale et être conçus en conformité avec les objectifs et les résultats escomptés définis par la Stratégie dans sa section consacrée au tourisme.

À cet égard, dans le cadre du 2^{ème} appel à projets, le projet intitulé « Renforcement de la résilience communautaire à travers l'éco-tourisme », proposé par la Gambie, a été mis en œuvre en 2015 avec deux partenaires du projet, à savoir le Sénégal et la Guinée-Bissau. Dans le cadre de ce projet, des visites d'étude dans dix villages ont été effectuées. De plus, des programmes sur l'éducation au concept d'Écovillage ont été organisés avec la participation de

35 habitants de ces villages. A la fin de ce projet, un rapport sur l'éducation au concept d'Écovillage a été élaboré.

Le troisième appel à projets a été lancé en septembre 2015. Dans ce cadre, les deux projets suivants sont mis en œuvre en 2016.

- Programme à court terme sur les stratégies de renforcement de la main-d'œuvre touristique dans le tourisme communautaire dans les pays membres de l'OCI (proposé par la Malaisie)
- Renforcement des capacités des producteurs d'artisanat dans les pays membres de l'OCI (proposé par la Gambie)

Le Bureau de Coordination du COMCEC a lancé le quatrième appel à propositions de projets en septembre 2016. Des informations plus détaillées sur le mécanisme de financement de projets du COMCEC sont disponibles sur le site Web du PCM-COMCEC : (pcm.comcec.org).

Autres activités en cours

Les autres activités importantes menées dans le cadre du COMCEC dans le domaine du secteur du tourisme peuvent être résumées comme suit :

- La 9^{ème} session de la Conférence Islamique des Ministres du Tourisme (CIMT) a eu lieu du 21 au 23 décembre 2015 à Niamey en République du Niger avec la participation de 17 États membres. Durant la conférence, Al-Madinah al-Munawwara et Tabriz ont été choisies comme villes touristiques de l'OCI pour les années 2017 et 2018 respectivement. Les participants ont également délibéré sur des questions importantes liées au tourisme : le tourisme islamique, le développement des compétences professionnelles en matière de tourisme et la facilitation du voyage entre les pays membres de l'OCI. La 10^{ème} Session de la CIMT sera accueillie par la République populaire du Bangladesh en 2017.
- La 4^{ème} réunion du Forum du Secteur privé sur le tourisme du COMCEC/OCI s'est tenue les 14 et 15 janvier 2016 à Istanbul avec pour thème « La promotion des produits et services du Tourisme respectant les Règles de l'Islam (TRI) dans les pays membres de l'OCI ». Au cours du forum, les participants ont discuté de l'état actuel du tourisme international dans les pays membres de l'OCI, ainsi que des perspectives et des défis à cet égard. D'ailleurs, les participants ont également délibéré sur les tendances et politiques mondiales en matière de promotion de produits et services du TRI et de défis rencontrés par le secteur privé dans les pays membres dans la promotion de produits et services du TRI. Les participants ont souligné l'importance de la sensibilisation quant au TRI, non seulement dans les pays membres de l'OCI, mais aussi dans le monde hors OCI. À cet égard, les participants ont souligné l'importance de l'utilisation efficace des mécanismes actuels dans le cadre du COMCEC/OCI, tel le Comité technique de l'INMPTI sur le tourisme, afin de consolider la coopération en matière de TRI.

- Le SESRIC a organisé un atelier sur « L'exploration du potentiel touristique de la ville d'Al-Quds Al-Sharif » les 24 et 25 novembre 2015 à Istanbul, en Turquie.
- La 2^{ème} Foire du Tourisme des États Membres de l'OCI a eu lieu à Sharjah, aux Émirats arabes unis du 8 au 10 décembre 2015.
